

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Poitou-Charentes | 2008

Poitiers – Nécropole des Dunes

Anne-Sophie Vigot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/1061>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Anne-Sophie Vigot, « Poitiers – Nécropole des Dunes », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/1061>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Poitiers – Nécropole des Dunes

Anne-Sophie Vigot

Identifiant de l'opération archéologique : 204756

Date de l'opération : 2008 (PI)

- 1 La nécropole des Dunes est une des cinq nécropoles antiques découvertes aux abords de la ville antique de Poitiers. Espace funéraire le mieux connu pour cette époque aux alentours de *Limonum*, elle suscite un grand intérêt à la fin du XIX^e s. et de nombreuses fouilles tendent à en comprendre l'extension au nord de la route actuelle de la Pierre-Levée. Cent-trente ans après sa découverte, la réalisation d'un complexe immobilier, mise en œuvre par l'organisme public Logiparc, permet d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur ce site. Un secteur ancien est à nouveau exhumé tandis qu'une zone totalement inédite est mise au jour. Suite au diagnostic archéologique réalisé en 2006 par Bernard Farago-Székérés (Inrap), le service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes a prescrit une fouille préventive de cet ensemble funéraire.
- 2 L'objectif principal de cette étude est de comprendre la topographie du site et son évolution d'un point de vue spatio-temporel (Fig. n°1 : Plan des structures découvertes lors de la fouille d'une partie de la nécropole.) . Une analyse détaillée des pratiques funéraires mises en œuvre permet d'entrevoir la diversité existante au sein de ce site.

Synthèse Chronologique

- 3 En premier lieu, un axe de circulation antérieur à la nécropole (daté du I^{er} s. apr. J.-C.) a pu être identifié. Il a ensuite été recouvert d'un apport massif de sédiment, permettant de niveler le terrain en vue de l'aménagement du cimetière dans la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. Une première phase d'occupation révèle la présence quasiment exclusive d'incinérations. Des aires de crémation se concentrent dans un même secteur, tandis que

les dépôts secondaires se répartissent sur le reste de la zone fouillée. Différents types de dépôts sont observés.

- 4 Une seconde grande phase d'occupation semble voir l'arrivée d'un groupe socio-familial qui s'installe autour d'un édifice monumental au début de la seconde moitié du III^e s. apr.J.-C. Cette initiative marque le début de la pratique de l'inhumation pour cette portion de la nécropole. Elle est suivie de nombreuses autres inhumations qui sont découvertes aux abords de ce bâtiment. Tout comme pour les crémations, les pratiques funéraires peuvent varier. En effet, si le schéma général est l'inhumation habillée en cercueil, on observe la présence de sépultures construites.
- 5 Parallèlement, la pratique de l'incinération perdure, on observe même la présence d'une crémation à l'intérieur d'un caveau renfermant déjà une inhumation.
- 6 Progressivement, des mausolées funéraires viennent longer la voie et sont mis en place à la fin de la seconde moitié du III^e s. apr.J.-C. Les restes de trois mausolées sont découverts sur le site.
- 7 Enfin, la nécropole est abandonnée au début du IV^e s. et l'on entame une phase de récupération intensive des bâtiments funéraires (V^e s.-VI^e s.). Un bloc monolithe trouvé sur le site en cours de taille, ainsi que la présence de nombreux rejets de taille laisse penser que l'espace a pu être utilisé comme « atelier » pour la taille de sarcophages. Le site a ensuite été abandonné jusqu'à l'installation d'une caserne militaire au XIX^e s.

Les incinérations

- 8 Près de la moitié des structures ont été identifiées comme étant en relation avec une activité funéraire liée à la crémation (11 aires de crémation, 70 incinérations, 2 zones cendreuses et 4 rejets d'incinération). On note la présence de la pratique de l'incinération sur ce site de la seconde moitié du II^e s. au tout début du IV^e s. Au cours de ce siècle et demi, on observe la mise en œuvre de pratiques variées. Des aires de crémations sont mises en évidence regroupées dans un secteur particulier de la zone fouillée. On ne sait pas, la plupart du temps, si le bûcher est l'ultime lieu de repos de l'individu qui en a bénéficié. Une seule structure a permis de mettre en évidence une tombe bûcher.
- 9 La plupart des restes osseux incinérés sont identifiés dans des dépôts secondaires. On distingue plusieurs types de dépôts. Les restes osseux peuvent être placés dans un contenant (urne en verre, en céramique ou en pierre, ou même dans un coffrage de bois) ou ils sont déposés dans une fosse. Les os humains sont souvent accompagnés des restes des offrandes déposées sur le bûcher et d'effets personnels ayant appartenu au défunt. Ces effets sont aussi brûlés avec lui.
- 10 D'un point de vue biologique, la plupart des individus qui ont pu être identifiés sont des adultes.

Les inhumations

- 11 Dans la seconde moitié du III^e s. apr.J.-C., l'inhumation devient prépondérante. Soixante inhumations ont été identifiées. La pratique adoptée semble être semblable pour l'ensemble de la population. En effet, les individus sont, pour la plupart, inhumés

individuellement dans une fosse profonde oblongue et déposés sur le dos dans un cercueil. Ils portent des vêtements et sont accompagnés d'offrandes

- 12 (céramique, verre, obole à Charon, etc.) et d'objets personnels (collier, boucle d'oreille, outil, etc.).
- 13 On note bien sûr des exceptions avec la découverte de quelques inhumations en pleine terre, de deux sujets enterrés sur le ventre, de deux sépultures multiples et d'une sépulture collective. Trois sépultures ont aussi bénéficié de constructions particulières. L'une d'entre elle possède une toiture en bâtière. Il faut également évoquer la présence d'une inhumation de chien au sein de cette nécropole.
- 14 L'étude anthropologique a permis de déterminer qu'il s'agit d'une population naturelle homogène constituée à part égale d'hommes et de femmes. Toutes les classes d'âges sont représentées. L'étude sanitaire a révélé que si les hommes sont plutôt favorisés, les femmes en revanche, sont plus touchées par les rigueurs de la vie liées à leur sexe. En effet, même issues d'une population de haute extraction, elles ont de nombreux enfants et ces grossesses usent leur corps. Les hommes, de leur côté, souffrent de fractures et de traumatismes et présentent des traces de pratique cavalière.
- 15 On observe enfin que les sujets sont généralement carencés tous sexes confondus et qu'il semble qu'une période moins favorable touche ce groupe social. Ainsi, dans une deuxième génération, on observe une dégradation des conditions sanitaires avec l'apparition du scorbut au sein de la population.
- 16 Une analyse des caractères discrets observés sur les sujets inhumés aux Dunes a montré qu'il règne une certaine endogamie dans cette nécropole à inhumation.

Les bâtiments funéraires

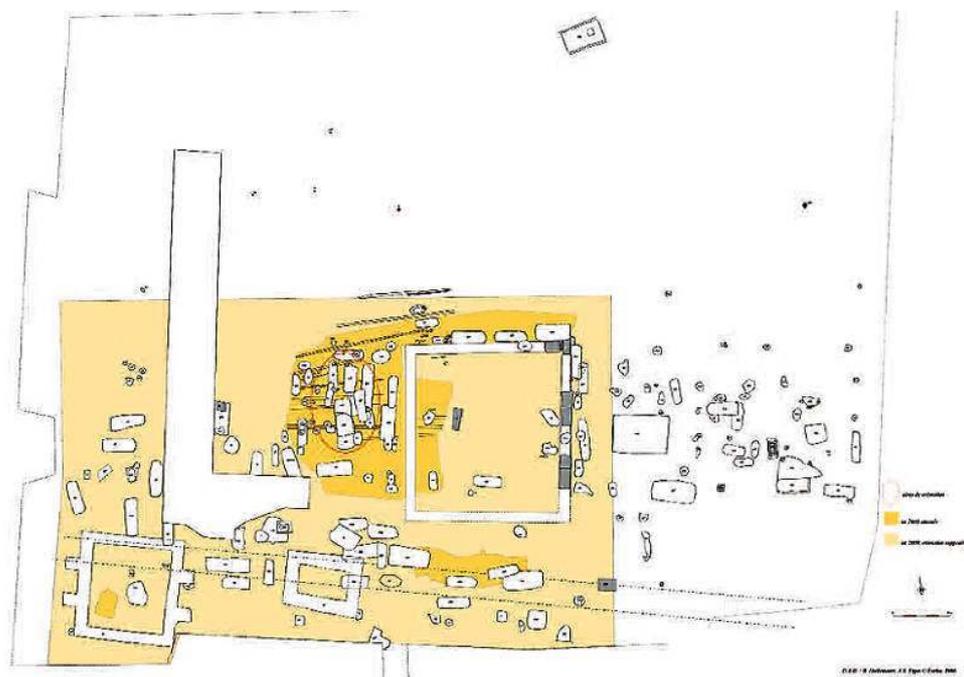
- 17 Ils sont la marque monumentale de l'essor du choix de l'inhumation au sein d'un même groupe humain dans une société qui pratique la crémation.
- 18 Deux types de bâtiments se côtoient. Des structures sont composées de fondations en blocs monolithes de grand appareil présentant un important creusement central et des bâtiments plus petits réalisés en petit appareil et dont les fondations sont constituées de blocage de mortier.
- 19 En ce qui concerne le bâtiment le plus imposant, une population fondatrice semble s'organiser autour de lui. Ensuite, la nécropole à inhumation se développe à ses abords. Pour les autres monuments, ces constructions imposantes sont associées à la phase d'inhumation. Aucun d'entre eux n'a révélé la présence de corps, en revanche, leur position stratégique en bord de voie au sein d'une nécropole, laisse supposer qu'ils ont une vocation funéraire. La datation tardive de ces édifices laisse penser qu'ils abritaient des
- 20 inhumations plutôt que des incinérations, cependant rien ne le prouve. Il s'agit de bâtiments massifs que l'on devait voir de loin. Ce type de mausolée et ce mode d'organisation spatiale sont courants pour la période antique.

Conclusion

- 21 La documentation ancienne ainsi que les éléments mis au jour lors des dernières fouilles permettent d'entrevoir la topographie funéraire et les pratiques adoptées sur le site de la nécropole des Dunes entre le II^e s. et le IV^e s. apr. J.-C.
- 22 La zone étudiée de la nécropole antique a révélé une importante variété de pratiques funéraires au cours de deux importantes phases d'occupation. Des schémas régissent chaque période et l'on peut suivre la chronologie au gré de la « mode » funéraire.
- 23 Si l'on s'arrête sur les inhumations, on constate, aux vues du mobilier, des structures funéraires et de l'état sanitaire des individus, que l'on est probablement confronté à un même groupe social. Cette population paraît représentative d'une population urbaine. Le traitement soigné des enfants que l'on enterre très jeunes au sein du cimetière et la sépulture d'un chien au milieu des humains, sont des indices qui laissent envisager les choix funéraires de ce groupe. Une forte endogamie peut aussi être perçue. Néanmoins, il ne s'agit là que de la vision d'une petite partie de la nécropole.
- 24 Enfin, il est intéressant de constater le maintien de la pratique de l'incinération au milieu de cette nouvelle période d'inhumation qui semble particulièrement développée. Un même groupe socio-familial décide de choisir des pratiques variées.
- 25 L'étude réalisée sur la nécropole des Dunes donne des pistes de recherches et ouvre des perspectives concernant les nécropoles antiques urbaines. Il est intéressant de porter une attention particulière à la période de transition marquant le passage de la pratique de l'incinération à la pratique de l'inhumation. Cette transition est-elle marquée ? S'agit-il d'une initiative générale suivie par tous ou d'une volonté individuelle voire collective mais limitée à un groupe humain. On observe une variation dans les choix adoptés au niveau des pratiques funéraires au cours du temps.
- 26 Une étude comparative réalisée avec d'autres nécropoles de la région pourrait peut-être permettre de mettre en évidence les facteurs induisant ces choix.
- 27 VIGOT Anne-Sophie

ANNEXES

Fig. n°1 : Plan des structures découvertes lors de la fouille d'une partie de la nécropole.



Auteur(s) : Vigot, Anne-Sophie (EP). Crédits : Vigot, Anne-Sophie (2008)

INDEX

operation Prospection inventaire (PI)

Index géographique : Poitou-Charentes, Vienne (86), Poitiers

Index chronologique : Antiquité

Thèmes : anthropologie, atelier, bûcher, endogamie, incinération, inhumation, mausolée, nécropole à incinération, offrande, ossement animal, ossement humain, pratique funéraire, sépulture, sépulture collective, topographie, voirie

AUTEURS

ANNE-SOPHIE VIGOT

EP